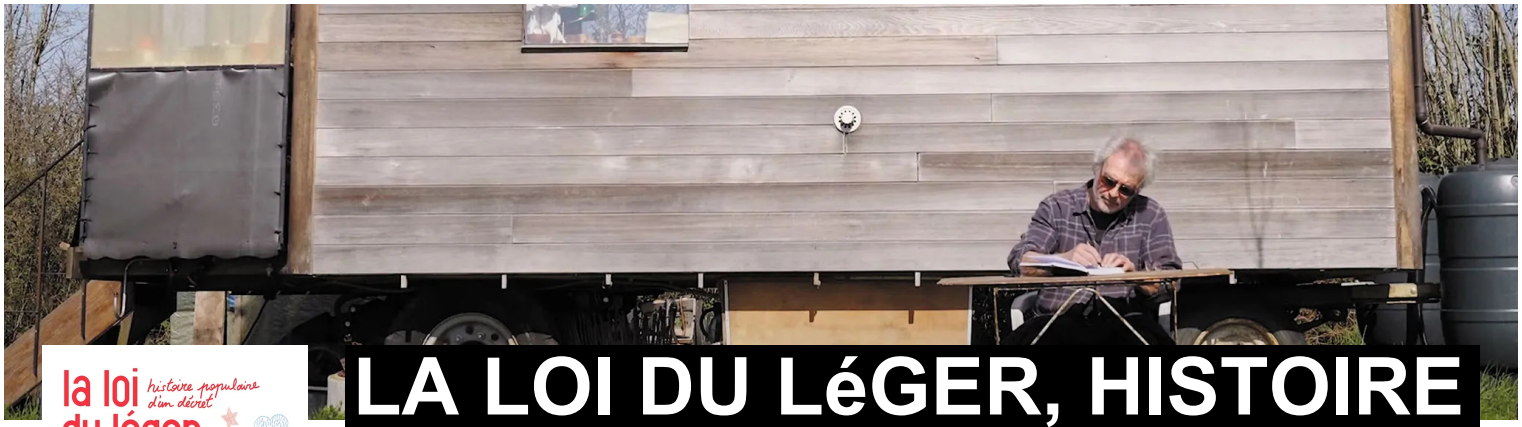

LA LOI DU LéGER, HISTOIRE POPULAIRE D'UN DéCRET

Ce documentaire, réalisé par Télévision du Monde (TDM) à la demande du Réseau Brabançon pour le Droit au Logement (RBDL), retrace l'aventure d'un processus d'intelligence collective qui a permis la production d'un cadre législatif pour l'habitat léger

Roulottes, caravanes, chalets, yourtes : autant d'habitations qui n'étaient pas reconnues juridiquement jusqu'il y a peu. Celles et ceux qui choisissent d'y vivre rencontraient et rencontrent encore d'importants obstacles administratifs au quotidien. Toutefois, depuis le 2 mai 2019,
le Code wallon de l'habitation durable intègre bel et bien la définition « d'habitation légère ».
Cette avancée a été possible grâce à la mobilisation de multiples personnes concernées, passionnées et engagées pour le droit d'habiter léger. Elles ont mené un processus unique en son genre, basé sur la participation active et les principes de l'éducation permanente, pour aboutir à une décision politique de définition légale de l'habitat léger qui prend en compte à la fois les réalités des premiers et premières concerné·es, l'expertise académique et les avis de l'administration. Un véritable basculement ?

FICHE TECHNIQUE

Réalisé par:
TDM asbl

Interprété par:

Langue: **Français**

Pays d'origine:
Belgique

Année: **2023**

Durée:

Version:
Version française

Date de sortie:
09/11/23